



N°162

OCTOBRE 2006

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

SOIREE DES BENEVOLES

A l'initiative du Conseil Général en partenariat avec le CDOS, cette soirée aura lieu, cette année, le 17 Novembre au MacVal de Vitry sur Seine. Ce nouveau musée est heureux de recevoir le mouvement sportif afin de lui faire visiter, pour un soir, le mariage de la culture de l'esprit et de celle du corps.

Ce sera l'occasion de rassembler une fois encore le mouvement sportif et les bénévoles qui le composent. Pour ne pas faillir à la tradition, il a été décidé, conjointement, de mettre à l'honneur les bénévoles œuvrant auprès des publics handicapés.

Ces personnes qui restent trop souvent dans l'ombre contribuent à l'accès pour toutes et tous aux pratiques sportives, soit pour le plaisir, soit pour la compétition, leur générosité est grande.

Sans elles aux côtés des enseignants spécialisés, rien ne serait possible dans les associations, il vous appartient donc de proposer leur candidature à l'aide du bulletin que vous trouverez à l'intérieur ou sur notre site www.cdos94.org, ou sur simple demande à notre secrétariat.

Nous profitons aussi de cet éditto pour vous rappeler que les médailles de la Jeunesse et des Sports existent toujours ... et qu'il n'est pas nécessaire d'être président, trésorier, secrétaire général etc ... pour les obtenir. Ce n'est pas la fonction qui importe, mais l'action développée au quotidien, trop souvent ce sont les mêmes qui sont récompensés, on arrive donc à des situations peu acceptables sur le plan éthique.

Je me plais toujours à dire que même les parents qui aident régulièrement le club de leurs enfants ne sont pas à négliger. Je connais des confectionneurs de sandwiches qui sont tout aussi indispensables que les dirigeants élus.

Autre remarque, il y a trop d'oubliés(és) qui sont récompensés tardivement, on voit des médailles de bronze décernées à des personnes de 70 ans et plus alors que l'on aurait du les mettre à l'honneur bien avant.

Je ne fais aucun reproche, mais il faut bien avouer que nous avons la responsabilité de cette situation que je constate depuis de nombreuses années.

Se voir décerner une médaille pour les services rendus, en présence du Préfet et d'autres personnalités, me semble de nature à renforcer le bénévolat qui on le sait bien est en difficulté. Je sais que ceci ne va pas créer des vocations et assurer le renouvellement nécessaire à la poursuite de vos projets, il y a d'autres moyens moins spectaculaires, on en reparlera en collaboration avec nos partenaires institutionnels.

Christian LOPES

SCOOP 94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Nathalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard – 94000 CRETEIL

Tél. 01 48 99 10 07 – Fax 01 48 99 30 21 - e.mail cdos.94@wanadoo.fr Site internet : www.cdos94.org

Mensuel gratuit – Tirage 1 200 exemplaires – n°ISSN 1761 4899

CITOYENNETE ET SPORT

C'est sur ce thème que la ville de Chevilly Larue avait organisé un colloque, le 20 Septembre à 20h, salle Simone de Beauvoir.

Le maire assistait à cette réunion en compagnie de Madame Elisabeth MAILLEFERT, Maire-adjointe chargée des sports. Une cinquantaine de personnes étaient venues débattre de divers sujets, éthique, violence, charges administratives, subventions etc ... mais tout se concentra assez rapidement sur le comportement des adhérents d'une association. On déplore une attitude consumériste pour laquelle il convient de réagir si on ne veut pas à terme que les associations disparaissent.

Ce comportement conduit à un affaiblissement du bénévolat qui devient un cercle fermé d'initiés et de passionnés dont la moyenne d'âge ne cesse de croître. Si on parla de quelques expériences, on multiplia les constats et l'on trouva peu de solutions immédiates, s'il y avait des recettes, on les connaîtrait.

Néanmoins, une proposition intéressante fut retenue même si elle n'était pas totalement nouvelle : ne pas procéder à des inscriptions dans les clubs sans expliquer le fonctionnement d'une association, les droits et les devoirs.

Il est certain que le grand public à une méconnaissance totale du monde associatif qui ne peut fonctionner sans les bénévoles qui sont les adhérents du club. Le dire et l'expliquer dès le départ demande une volonté qui est une des clefs du renforcement de l'associatif quelle qu'en soit du reste la forme.

Autre proposition sur les forums de rentrée : mettre en évidence les dirigeants dans leur rôle d'animateurs bénévoles, beaucoup de parents pensent que les personnes qui les accueillent sont rémunérés, il faut tordre le cou à cette idée.

Ce colloque aura des suites, c'est nécessaire, il convient de pouvoir y amener un public plus large, le service des sports va y réfléchir à l'aide des pistes énumérées.

Bonne initiative à laquelle le CDOS a participé.

QUE SERAIT LA VIE SANS LES ASSOCIATIONS

Cette question se pose d'une façon pertinente face au Conseil d'Etat qui met en application les principes du Traité de Rome, et creuse ainsi le fossé de l'incompréhension entre les citoyens et L'Union Européenne.

Nous faisons ainsi référence à la mise en concurrence des marchés portant sur certains secteurs d'activités où les associations sont particulièrement présentes (sociaux, sanitaires, culturels, sportifs etc ...)

C'est donc sur ce thème que la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) a lancé une campagne destinée à alimenter une plate-forme de réflexions et des propositions pour une reconnaissance, par les pouvoirs publics de l'activité des associations.

Elle permettra également d'interpeller les candidats aux prochaines élections sur leur conception du « contrat social associatif ». Vous pouvez communiquer vos attentes et vos réflexions sur le sujet (www.queseraitlaviesanslesassociations.org).

Le CNOSF va certainement par l'intermédiaire des CROS et des CDOS lancer une campagne pour connaître le projet sportif national des futurs candidats et candidates, ceci répond du reste à une de nos propositions en la matière, nous ne pouvons que nous en réjouir.

PREVENTION

Les risques cardio-vasculaires sont très importants dans la pratique du sport, une campagne de dépistage est lancée pour la troisième année du 9 au 14 Octobre.

Celle-ci est pleinement justifiée au vu des résultats des années 2004 et 2005, sur 5 455 jeunes (16 à 30 ans) qui ont pu être dépistés, 9 % d'entre eux avaient besoin d'une prise en charge médicale et ne le savaient pas.

On pourrait se demander pourquoi on vise tout particulièrement cette tranche d'âge, la réponse est assez simple, cette population ne s'intéresse pas beaucoup à sa santé, ce qui est moins le cas quand on prend de l'âge.

L'enjeu de cette année est de sensibiliser l'entourage des jeunes dans le milieu familial et aussi dans leur environnement en modifiant leurs perceptions et à terme leurs comportements.

La prévention c'est : information, sensibilisation, dépistage et éducation.

LES BRISEURS DE REVE

Dans le magazine d'investigations de France 3 présenté par Elise LUCET, le vendredi 23 Septembre, on a été plongé une fois encore au cœur du dopage, enfin pour les couche-tard ... il n'y a pas eu de révélations bien nouvelles, l'AMA (agence mondiale antidopage) a été mise en place mais il sera difficile d'éliminer seringues, mensonges, cynisme et gros billets ... sans une grande volonté politique des états membres de cette agence.

Un retour sur l'affaire BALCO aux USA le prouve, le patron du laboratoire Victor CONTE a déclaré en son temps : les Jeux Olympiques c'est une vaste fraude, preuves à l'appui puisqu'il a fourni les produits interdits à de nombreux athlètes américains.

Le dossier est clos, mais la machine tourne toujours et les fournisseurs ont encore de beaux jours devant eux, même si on peut espérer que « ces briseurs de rêve » voient un jour le public se détourner de « jeux truqués », et les sportifs refusent des pratiques qui vont à l'encontre des valeurs de l'olympisme et aussi de leur santé.

On aura remarqué que l'affaire BALCO aurait eu peu de retentissement aux Etats-Unis si précisément la santé des individus n'avait pas été mise en cause. L'athlétisme étant une discipline qui ne passionne pas les foules dans ce pays, sauf au moment des Jeux et encore ;

La seule vraie nouvelle concerne Karl LEWIS, ironie de l'histoire un document présenté, montre que celui-ci fut contrôlé positif juste avant les Jeux de Tokyo, il ne reçut qu'un blâme.

Dans le même temps c'est le scandale BEN JOHNSON, gagnant de la finale du 100 mètres de ces Jeux, disqualifié pour dopage et c'est Karl LEWIS deuxième qui récupéra la médaille, belle escroquerie tout de même.

C.N.D.S

Le nouveau dispositif s'est mis en place normalement en France presque sans aucun problème, à l'exception de trois départements dont le 91 en Ile de France où c'est la pleine confusion.

Le président du CDOS, Rolland BESSON, attend que le nouveau préfet suive les directives du ministre Jean-François LAMOUR, mais il est un peu tard pour mettre en place une commission paritaire. Il semble que la responsabilité de ce « clash » incombe tout d'abord au directeur de la DDJS et aussi à l'ancien préfet.

La situation est très préjudiciable aux associations sportives puisque les dossiers ayant été traités directement par la DDJS, sans aucune concertation avec le CDOS, celui-ci refuse d'entériner les décisions qui ont été prises, les crédits sont donc bloqués.

Le ministre a été alerté par une sénatrice P.S et un député UMP du département, le CNCD en la personne de Georges PLANCHOT, président et membre de la commission nationale suit de près l'affaire.

A l'occasion de la réunion de la commission régionale, le président Francis TISSOT a pris parti immédiatement pour le CDOS 91, en présence du préfet de région fort embarrassé par ce litige.

Notre ami Rolland BESSON qui a été reçu par le nouveau préfet de son département, entend bien ne rien céder sur le fond. Il a exposé son point de vue dans un courrier circonstancié, il souhaite que l'on tire un trait sur cette bavure et que la commission soit mise en place pour préparer d'ores et déjà la campagne 2007.

Il appartient donc au préfet de prendre les décisions qui s'imposent pour que les décisions du ministre soient respectées, un changement de directeur de la DDJS serait, sans doute, de nature à régler le conflit, décision qui appartient au ministre.

Sources d'informations : La Lettre de l'Économie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, le Figaro, l'Équipe, la Lettre d'Information de la revue Juridique et Économique du Sport ...

OBLIGATION DE SECURITE

Il est bon de rappeler la jurisprudence constante qui indique qu'un club sportif est tenu d'assurer la sécurité de son matériel, de ses installations, de ses adhérents et des spectateurs comme de son personnel.

Un club ne peut se réfugier derrière le fait qu'il a respecté l'ensemble des prescriptions fixées par les instances dirigeantes, la cour de cassation ne suivra pas cette argumentation au prétexte que :

« le seul respect des obligations de sécurité fixées par les instances sportives est insuffisant pour exonérer une association de ses devoirs en matière de sécurité ; au-delà d'un strict respect des prescriptions sportives, il existe à la charge de l'association une obligation de prudence et de diligence. »

Il s'agit d'un cas concernant un incident survenu au cours d'un match de hockey sur glace, et que l'on peut étendre à tous les sports dits dangereux.

En conclusion, les règlements sportifs, en la matière, ne font pas force de loi, c'est la justice qui a le dernier mot, il ne faut jamais l'oublier, ce n'est pas très rassurant, mais c'est une réalité.

LES RESSOURCES DU CNDS MENACEES

Comme vous le savez, les ressources proviennent principalement des prélèvements sur la Française des Jeux et le PMU qui contrôlent les paris car c'est un monopole que l'Etat leur a confié. Mais voilà que les services européens du marché intérieur ont décidé d'autoriser « le principe de l'ouverture d'une procédure d'infraction contre la France »

Cette décision fait suite au contentieux entre les autorités françaises et la société de paris en ligne BWIN qui entend bien continuer son job. Cette société austro-allemande recueille des paris grâce à l'internet et entre en concurrence directe avec les monopoles d'Etat en vigueur en France et aussi en Allemagne.

Afin de contrer l'offensive de la France, la société BWIN a donc décidé de s'appuyer sur les règles européennes de la libre concurrence. Encore un motif d'incompréhension avec les français et un véritable danger pour les ressources du CNDS. La menace est réelle, le gouvernement sera-t-il encore obligé de céder aux injonctions éventuelles d'une commission qui doit tout pouvoir régir.

EDITO DE SEPTEMBRE

Nous avons réagi à un article paru dans la Lettre de l'Economie et du Sport qui mettait en cause notre département sous le titre « Le Val de Marne manque de sportifs ».

A ce jour, la rédaction n'a pas cru bon de nous répondre, ce qui nous semble être un manque de considération à l'égard de notre organisme, et surtout un refus de dialogue sur un sujet qui met en cause le mouvement sportif Val de Marnais.

Nous allons donc relancer la direction de cette revue afin d'obtenir un droit de réponse, nous espérons avoir au moins une réponse à notre courrier ce qui serait la plus élémentaire des courtoisies.

UNE RESISTANCE DE COURTE DUREE

Bien qu'opposé à l'entrée en bourse des clubs de foot français, le ministre Jean-François LAMOUR a dû céder aux injonctions de la commission européenne. Sa résistance méritoire n'aura pas duré bien longtemps, mais il entend bien mettre en garde les éventuels investisseurs sur les risques.

On doit encore rappeler les aléas du sport à moins que les résultats ne soient truqués comme cela a été le cas en Italie, pratiques qui ont été condamnées, mais pas forcément éradiquées en Europe.

On sait aussi que peu de clubs européens qui sont entrés en bourse ont pu réaliser assez de gains pour satisfaire les actionnaires. La grande majorité des grands clubs sont déficitaires, en France il n'y a guère que l'O.L Lyonnais qui serait en mesure d'attirer des actionnaires.

Il faudra attendre l'entrée en bourse des clubs pour savoir si les supporters débordent d'enthousiasme pour acheter des actions qui seront comme celles d'Eurotunnel, elles ont ruiné beaucoup de petits épargnants.

LA SANTE PAR LE SPORT

Ce sera le titre du colloque que notre commission médicale prépare avec soin et qui sera le prolongement normal, et annoncé d'une enquête menée auprès des médecins généralistes exerçant en Val de Marne.

La date a été fixée au samedi 20 Janvier, le lieu choisi est la faculté de médecine de Créteil dans laquelle nous pensons rassembler toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à ce sujet.

Ils seront nombreux car les quelque 700 réponses que nous avons reçues prouvent bien que le sujet de notre questionnaire était de nature à rapprocher le mouvement sportif du corps médical. Il s'agissait de savoir, en résumant, si les médecins pouvaient prescrire des activités physiques dans des cas particuliers, tels que l'obésité et la sédentarité, par exemple.

Quand on parle du sport, on pense compétition, c'est tout à fait naturel, tout le monde sait qu'avant celle-ci, il y a le plaisir de la pratique et donc une masse d'où sortira des élites, départementales, régionales, nationales etc ...

Le sport a plusieurs dimensions, celle qui nous intéresse, pour ce colloque concerne la santé et l'apport indénié qu'il peut avoir sur les individus, le pourquoi et le comment.

Nos partenaires institutionnels seront la DDJS et le Conseil Général, nous allons solliciter divers organismes publics ou privés, de professionnels de la santé afin qu'ils nous apportent leur parrainage.

Notre département comme toute l'Ile de France doit se doter de moyens qui permettent de relancer une dynamique de la santé par le sport en milieu associatif, et aussi de prévention des risques qui y sont liés.

Ce colloque devrait permettre cet élan, en trouvant les énergies et les moyens qui permettent de relancer une politique de la santé par le sport dont le mouvement sportif sera le moteur principal, à travers le CDOS qui le représente.

SPORT FOLIE



ECHOS 94

BIENVENUE MONSIEUR LE DIRECTEUR

Le comité directeur du CDOS qui s'est réuni, le lundi 18 Septembre, a eu le plaisir de recevoir M. Nicolas MULLER, nouveau directeur de la DDJS, invité par le bureau et son président.

Monsieur MULLER qui occupait avant le poste de directeur dans l'Eure et Loir a été aussi en poste à Paris, il n'est donc pas en terrain inconnu.

Ce premier contact a permis à tous les membres du comité de se présenter, dans leurs fonctions qui sont parfois multiples au sein de leur discipline. Au cours de ce tour de table, chacun a pu se rendre compte que M.MULLER connaissait bien le mouvement sportif et ses composantes.

Le dialogue spontané qui s'est instauré a été cordial et chaleureux, nous pensons donc que nous allons pouvoir poursuivre notre partenariat et surtout le renforcer.

Dans les mois qui suivent, M.MULLER aura l'occasion de rencontrer les divers acteurs de la vie associative dont il souhaite comme nous le renforcement. L'affaiblissement de l'engagement bénévole est une préoccupation qu'il partage même si celui-ci en province est moins sensible qu'en Ile de France.

Voici donc déjà un sujet sur lequel nous pourrions travailler car il conditionne un avenir proche sur lequel nous devons prendre des initiatives avec nos partenaires institutionnels.

KARATE



Quatre licenciés de la Ligue du Val de Marne sont qualifiés pour les Championnats du Monde de Karaté qui se dérouleront du 12 au 15 Octobre 2006 à Tampere en Finlande :

- Davy DONA (Club de Thiais), déjà champion de France et d'Europe, sera titulaire en combat catégorie des - 60 kg.

- Larry DONA (Club de Thiais), champion de France junior et champion d'Europe junior sera lui titulaire en combat dans la catégorie équipe.

- Ayoub NEGHLIZ (club de Fontenay), champion d'Europe par équipes et champion du Monde Universitaire sera quant à lui titulaire en kata (technique) dans la catégorie équipe.

- Rida BEL-LAHSEN, champion de France et vice-champion d'Europe, titulaire - 70 kg combat

Toute la Ligue s'associe pour leur souhaiter bon courage et une excellente participation !



CYCLISME : un nouveau club est né dans le Val de Marne :

LE VELO CLUB DE CHAMPIGNY, 185 boulevard de Verdun à Champigny ☎ 06 79 34 13 78

Son président bien connu de certains est Marcel PLOUVIER, gardien du District de Football du Val de Marne ;

Bienvenue dans le mouvement sportif départemental.

EN DIRECT DE VILLIERS SUR MARNE

Cette ville se félicite d'avoir un taux de pratiquants licenciés de 20 %, ce qui est supérieur à la moyenne de l'Ile de France (19,4 %) et à celle du Val de Marne (16,1%).

A propos, connaissez-vous le Chambara ? Non ! Moi non plus, pourtant cette discipline sportive se pratique au V.S.J Judo de Villiers. Ce sport de combat appelé aussi « escrime japonaise » par les non-initiés, j'en suis, se pratique dès l'âge de 7 ans avec un sabre en mousse (kudashi) et un casque intégral.

En passant par ce club, peut-être aurez-vous la bonne surprise de rencontrer Florian MEYER, 14 ans, 3^e aux championnats de France pour sa première participation, son président Eric KATZ est un homme heureux !

Voici un exemple qui montre que le Val de Marne ne manque pas de sportifs.

APPEL A BENEVOLES

Nous nous faisons le relais de cet appel paru dans le Parisien sous le titre « Vivre en Val de Marne ».

« Pour éviter l'hôpital de jour à un petit garçon de 5 ans déscolarisé cette année par l'académie, sa maman cherche vingt bénévoles pour le stimuler chacun une heure et demie par semaine de manière intensive, en suivant une méthode mise au point par des parents américains, il y a 30 ans.

Fondé sur le jeu, cette méthode est simple et à la portée de tous. Les bénévoles seront formés par l'association Autisme Espoir vers l'Ecole. La maman compte maintenant sur la générosité des Villejuifois. Vous pouvez la contacter au 06 62 57 68 89

RAPPEL CDS 2006

Nous avons reçu des réponses à notre questionnaire paru en Septembre et que vous trouverez sur notre site (www.cdos94.org), mais le nombre n'est pas suffisant pour nous permettre de tirer quelques enseignements.

Il convient donc de nous le renvoyer dans le courant de ce mois afin de ne pas perdre l'occasion de vous exprimer sur le sujet qui nous aidera pour la campagne 2007.

Surtout, n'oubliez pas d'indiquer le nom de votre association, notre enquête est confidentielle, l'anonymat n'est vraiment pas de mise sur ce sujet. Content ou pas content, vous pouvez le dire, cela restera entre nous !

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

Le 9 Septembre, à l'inauguration des salles de gymnastique, d'haltérophilie et d'escalade de la ville de St Maur (G.CHARPENTIER, A.MERIGOT, JC RAOULX)

Le 16 Septembre, à la soirée de l'Athlétisme 94 à Charenton le Pont (A.MERIGOT, C.PLAT)

Le 30 Septembre, à l'inauguration du gymnase Frédéric Mistral à Fresnes (J.CELERIER, C.CORDIER, A.MERIGOT, JC RAOULX)

MANIFESTATIONS SPORTIVES DU MOIS D'OCTOBRE

Date	Lieu	Manifestation	Contact
4 Oct.	Choisy le Roi	Le Train du Rugby	Ch.RODRIGO : 01 48 90 79 95
7&8 Oct.	Arcueil	24h Internationales sur piste	COSM Arcueil : 01 42 11 00 11
8 Oct.	Créteil	Duathlon	US Créteil 01 42 07 15 74
14 Oct.	Vitry/seine	10 heures de natation	E.S Vitry 01 46 80 94 44
15 Oct.	Bry/Marne	7èmes Foulées Bryardes	SC Athlétic 01 41 77 73 57
22 Oct.	L'Hay les Roses	Cross de la Rose	CAL Athlétisme 01 43 50 80 50
22 Oct.	Créteil	Challenge Valide et Handicapé, Sport tout simplement	US Créteil 01 42 07 87 64